

"OCÉALIA"

Société Coopérative Agricole à capital variable
Siège social : COGNAC (Charente) – 51, Rue Pierre Loti – ZA Monplaisir Sud 51
775.715.592 RCS ANGOULÊME
(société Absorbante)

ET

"SCI BSF"

Société Civile Immobilière au capital de 45.000 EUR
Siège social : PONS (Charente-Maritime) – 10, Rue Paulin Charron
824.784.052 R.C.S. SAINTES
(société Absorbée)

DÉCLARATION DE RÉGULARITÉ ET DE CONFORMITÉ

Monsieur **Mathieu STAUB**,

Agissant et intervenant en qualité de Directeur Général :

- **"OCÉALIA"**, Coopérative agricole à capital variable, dont le siège social est à COGNAC (Charente) – 51, Rue Pierre Loti – ZA Monplaisir Sud, immatriculée sous le numéro d'identification unique 775.715.592 RCS ANGOULÊME,
- Cette société elle-même associée unique de la **"SCI BSF"**, Civile Immobilière au capital 45.000 EUR, dont le siège social est à PONS (Charente-Maritime) – 10, Rue Paulin Charron, immatriculée sous le numéro d'identification unique 824.784.052 RCS SAINTES, également en cette qualité dûment habilité à l'effet des présentes, Société absorbée,

Fait en tant que de besoin la déclaration suivante en application des dispositions légales et réglementaires, à l'appui de la demande d'inscription modificative au Registre du Commerce et des Sociétés, déposée au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULÊME avec les présentes, en suite des opérations ci-après relatées :

1. Le projet étant né d'une fusion entre la société **"OCÉALIA"** et la société **"SCI BSF"**, les organes décisionnels des sociétés ont, arrêté ce projet, contenant les motifs, buts et conditions de la fusion, les dates auxquelles ont été arrêtés les comptes des Sociétés intéressées, utilisés pour établir les conditions de l'opération, la désignation et l'évaluation de l'actif et du passif de la **"SCI BSF"** devant être transmis à la société **"OCÉALIA"**, Absorbante.

Conformément aux dispositions du Règlement ANC du Comité de la Réglementation comptable (CRC) n° 2014-3 du 1^{er} janvier 2019, les apports effectués par la **"SCI BSF"** ont été évalué à leur valeur comptable.

2. Les dépôts du projet de fusion au Greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULÊME en date du 2 mai 2024 sous le numéro 2024/1995 et au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINTES en date du 2 mai 2024 sous le numéro 2024/1761.
3. Les certificats d'insertion de l'avis de projet de fusion au BODACC A en date des 6 et 7 mai 2024 (**OCÉALIA**) et 17 mai 2024 (**SCI BSF**), publiés sous les numéros annonce n°441 (ANGOULÊME) et n° 245 (SAINTES),
4. Le projet de fusion ainsi que les autres documents visés par les textes ont été tenus à la disposition de la Société Absorbée, au siège social, trente jours au moins avant la date d'effet juridique de l'opération de fusion,
5. **"OCÉALIA"**, Société Absorbante, ayant approuvé la fusion projetée et constaté que la **"SCI BSF"** est définitivement dissoute sans qu'il y ait lieu à liquidation ainsi que la loi le spécifie expressément,

La radiation de la **"SCI BSF"** sera demandée par son gérant au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINTES.

6. Par suite, la fusion est devenue définitive dans les conditions prévues à l'article L 236-4 du Code de Commerce et a reçu effet rétroactif du 1^{er} janvier 2024.
7. Les avis prévus, en conséquence de la fusion par voie d'absorption de la "**SCI BSF**" par la Société "**OCÉALIA**", pour ce qui concerne la dissolution de la "**SCI BSF**", ont été publiés dans les journaux d'annonces légales COURRIER FRANÇAIS et HEBDO CHARENTE-MARITIME.
8. Seront déposés aux Greffes des Tribunaux de Commerce d'ANGOULÊME et de SAINTES avec la présente déclaration établie en un exemplaire :
 - La présente déclaration,
 - Les avis de publication visés au 7 supra.

Comme conséquence de la déclaration qui précède, Monsieur **Mathieu STAUB**, ès qualités, affirme sous sa responsabilité et les peines édictées par la Loi que les opérations de fusion ont été décidées et réalisées en conformité de la Loi et des règlements.

Le 29/7/2024

En quatre exemplaires originaux,

Pour la société
"**OCÉALIA**"

Mathieu STAUB

Mathieu STAUB,
Es-qualités